

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction de la Coopération et des
Échanges Universitaires

N° 916 /D.C.E.U/SDPUR/ 2021

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

مديرية التعاون والتبادل الجامعي

Alger, le 11 JUL. 2021

**À Messieurs les Présidents
des Conférences Régionales des Universités
Ouest-Centre-Est**

Objet : 37^{ème} concours annuel de rédaction du prix « Akegarasu Haya »

J'ai l'honneur de informer que l'Ambassade d'Algérie au Japon a été saisie par le Département chargé du Tourisme, de la Culture et des Sports, de la Ville de Hakusan, préfecture d'Inshikawa (Japon), par le biais d'une lettre accompagnée par une fiche, dont ci-joint copie, par laquelle il annonce le lancement du 37^{ème} prix du concours de réduction « Akegarasu Haya ». les inscriptions à ce concours sont ouvertes jusqu'au **13 août 2021**.

Il convient de mentionner que « Akegarasu Haya » (1877-1945) est l'un des penseurs les plus célèbres du Japon moderne. Il est né dans la ville de Hakusan (dans la zone précédemment connue sous le nom de la ville de Matto), préfecture d'Ishikawa, au Japon. Sa large lecture de livres du monde entier, notamment sur les thèmes de l'art et de la philosophie, lui a valu une réputation d'homme très érudit. Ses travaux sur la philosophie ont exercé une grande influence sur la culture spirituelle du Japon dans la première moitié de XX^e siècle.

La ville de Hakusan a créé le « Prix Akegarasu Haya » pour honorer ses réalisations remarquables, tout en visant à favoriser chez les jeunes d'aujourd'hui cette même appréciation de leurs propres traditions culturelles, tout en ayant à l'esprit que ces jeunes seront les leaders mondiaux de demain.

Reconnaissant l'importance de toutes les différentes cultures du monde, les organisations de ce prix accepteront des essais du Japon et en provenance de l'étranger.

Directives aux auteurs candidats : les candidats souhaitant soumettre leurs articles sont priés de suivre les instructions indiquées ci-après :

Concernant la soumission des articles, seuls les articles originaux sont acceptés. Les articles déjà publiés ne seront pas acceptés. Documents ou photographies soumis ne seront pas retournés à l'auteur. Les articles sélectionnés pour publication apparaîtront sous forme de livre, et les droits d'auteur seront détenus par la ville de Hakusan.

Il est à noter également que ceux qui ont déjà acquis (anciens lauréats) le « prix Akegarasu Haya » sont exclus

1. Les catégories et thèmes des articles à soumettre

❖ La catégorie I : Essai sur la philosophie ou la pensée

Il est demandé de choisir l'un des sujets suivants

- Un essai qui donnera de l'espoir et des suggestions pour les vies futures ;
- Une critique sur un philosophe ou un penseur ;
- Une nouvelle critique ou interprétation d'œuvres d'histoire, d'ethnologie ou de littérature ;

L'argumentation doit être présentée de manière créative, la structure globale doit être bien claire et facile à lire. (Les essais qui conviennent aux jeunes lecteurs seront particulièrement appréciés)

❖ La catégorie II : Un essai ou un dossier pratique d'activités concrètes qui permettent aux jeunes d'être élevés de manière saine.

Le thème de la catégorie II se rapporte aux différents environnements dans lesquels se déroule l'apprentissage pour les jeunes : la maison, l'école, bureau (milieu du travail), dans la communauté ou au sein d'une entreprise privée.

Cette catégorie couvre la promotion de nouvelles expériences de vie, les activités de volontariat, les échanges ou activités de prévention de la délinquance juvénile. Elle concerne également l'orientation professionnelle, l'orientation scolaire, les activités sportives, culturelles et les droits de l'enfant.

2. Le format, les mises en forme du texte de l'essai et modalités de candidatures

Les autres/candidats sont invités à soumettre des essais/articles par courrier électronique (bunkashinkou@city.hakusan.lg.jp). MS Word peut être utilisé pour les fichiers texte pour la version numérique. Pour ceux qui ne sont pas en mesure de soumettre leurs manuscrits par courrier électronique doivent les envoyer sous forme de fichiers Word par courrier ordinaire, à condition de le faire parvenir avant la date limite fixée.

i. La langue de rédaction : anglais ou japonais.

ii. Le format de l'essai :

- a)** Les articles doivent inclure un résumé, des mots-clés, du texte et des références ;
- b)** Les résumés ne doivent pas dépasser 300 mots ;
- c)** La catégorie I : le nombre de mots doit être compris entre 3600 et 6000 mots ;
- d)** La catégorie II : le nombre de mots doit être compris entre 3000 et 5000 mots ;

(Les essais/articles ayant plus ou moins de mots par rapport aux fourchettes indiquées ci-dessus ne seront pas acceptés).

- e) **Les titres et sous-titres** : les titres de l'article doivent être numérotés en fonction de leur niveau hiérarchique (exemple : 1 Titre de niveau 1, 1.1 Titre de niveau 2, 1.2.1 Titre de niveau 3,.....) ;
- f) **le format de la page et la mise en forme du texte** : Les pages doivent être du format A4 standard (21x29.7cm), à double interligne, police Times avec une taille de 12 et des marges de 2.5 cm pour les côtés de la page.

3. **Les informations sur l'auteur/candidat**

Pour se porter candidat, les articles doivent être soumis avec les informations sur l'auteur, y compris son âge (date de naissance), adresse, numéro de téléphone et parcours professionnel et académique. Ces informations ne seront utilisées que pour contacter l'auteur, et ne seront pas divulguées/utilisées à d'autres fins.

4. **La date limite de dépôt de candidatures** : Les articles doivent être parvenus au Secrétariat **avant vendredi 13 aout 2021.**

5. **La récompense** : des prix seront remis aux meilleurs articles dans les deux catégories

- ❖ **Catégorie I** : un prix de 500 000 yens (environ 4570 USD) sera décerné au meilleur essai sur le thème mentionné ci-dessus.
- ❖ **Catégorie II** : un prix de 300 000 yens (environ 2740 USD) sera attribué au meilleur essai sur le thème mentionné ci-dessus

6. **Notification des résultats** : le comité de sélection/d'évaluation sélectionnera les articles primés et informera les gagnants **à la mi-octobre 2021.**

7. **Le contact**

Pour manifester son intérêt pour participer à ce concours, ou pour tout besoin d'information ou autres détails supplémentaires, les candidats sont priés de contacter le Secrétariat chargé du dossier, dont les coordonnées sont indiquées comme suit :

- **Adresse** : Akegarasu Haya Prize Essay Contest Secretariat Cultural Promotion Division, Department of Tourism, Culture and Sports, Hakusan City 2-1 Kuramitsu, Hakusan, Ishikawa, Japan 924-8688
- **Téléphone** : +81-76-274-9573 ; **Fax**: +81-76-274-9546
- **E-mail** : bunkashinkou@city.hakusan.lg.jp

Je vous saurai gré des dispositions que vous voudrez bien prendre en vue d'en assurer une large diffusion auprès des établissements universitaires.

بشكر التعاون والتبادل الجامعي ، بالنيابة

امضاء: (ارزقي سعيداني)

Bien cordialement

